



Train & share, anytime,
anywhere

CONDITIONS GÉNÉRALES – E-LIA

26 mai 2025

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, devis, accords et prestations de services de E-lia B.V., dont le siège est situé à Tommaso Albinonistraat 7, 1083 HM Amsterdam, immatriculée à la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 84016833 (« E-lia »).

En utilisant notre application Web ou en concluant un accord avec E-lia, le Client accepte ces conditions générales.

Article 1 – Définitions

In these terms and conditions, the following definitions apply:

- E-lia : E-lia B.V., le fournisseur de l'application Web et des services associés.
- Client : toute personne physique ou morale ayant conclu un accord avec E-lia.
- Utilisateur : toute personne autorisée par le Client à accéder à l'application Web.
- Application Web : plateforme logicielle en ligne de E-lia accessible via un navigateur.
- Licence : droit d'utilisation de l'application Web pour une période déterminée, par utilisateur, organisation ou environnement.
- Accord : contrat conclu entre E-lia et le Client, incluant ses annexes et conditions supplémentaires.

Article 2 – Champ d'application

1. Ces conditions s'appliquent à toutes les offres, devis, accords et services de E-lia.
2. Toute dérogation n'est valable que si elle est confirmée expressément par écrit par E-lia.
3. Les conditions générales du Client sont expressément exclues.

Article 3 – Prix et paiement

1. Tous les prix sont exprimés en euros, hors TVA et frais additionnels sauf mention contraire.
2. E-lia se réserve le droit de réviser ses tarifs une fois par an, avec un préavis d'un (1) mois.
3. Les factures sont envoyées par voie électronique. Le délai de paiement standard est de trente (30) jours à compter de la date de facturation.
4. En cas de retard de paiement, E-lia peut suspendre temporairement l'accès à l'application Web.
5. Le défaut persistant rend le Client redevable de tous les frais de recouvrement et des intérêts légaux.

6. En cas de faillite ou de suspension de paiement du Client, toutes les créances de E-lia deviennent immédiatement exigibles.

Article 4 – Livraison et exécution

1. E-lia s'efforcera de fournir l'application Web comme convenu.
2. Le Client est responsable de la transmission en temps utile des informations requises.
3. E-lia se réserve le droit de modifier le service à condition que les fonctionnalités principales soient conservées.

Article 5 – Licence et usage équitable

1. Le Client reçoit une licence non exclusive et non transférable pour utiliser l'application Web pendant la période convenue.
2. Une politique d'usage équitable s'applique aux licences « illimitées ». En cas d'usage excessif, E-lia pourra imposer des mesures ou frais supplémentaires.
3. Les licences sont liées à un utilisateur ou à un environnement spécifique, sauf accord écrit contraire.

Article 6 – Responsabilité

1. E-lia est uniquement responsable des dommages directs résultant d'un manquement imputable à l'exécution de l'accord.
2. E-lia ne pourra jamais être tenue responsable des dommages indirects, du manque à gagner, de pertes de données ou de retards.
3. La responsabilité de E-lia est limitée au montant total payé en licences par le Client au cours des douze (12) mois précédant l'incident, avec un plafond de 5 000 €.
4. La responsabilité n'est engagée qu'après une mise en demeure écrite du Client et un délai raisonnable pour remédier au défaut.
 - Pour toute violation au bénéfice de E-lia, le Client encourt une pénalité immédiate de 50 000 €.
 - Une pénalité journalière supplémentaire de 5 % de ce montant est appliquée pour chaque jour de continuation de la violation.
 - Aucune mise en demeure ou preuve de dommage n'est requise pour faire valoir cette pénalité.
 - Cela n'exclut pas le droit de E-lia de réclamer des dommages supplémentaires si le préjudice réel dépasse la pénalité.

Article 7 – Propriété intellectuelle

1. Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'application Web et aux documents associés appartiennent à E-lia ou à ses concédants.
2. Le contenu téléchargé par le Client reste la propriété de celui-ci.
3. Le Client garantit que son contenu ne viole pas les droits de tiers et dégage E-lia de toute responsabilité à cet égard.

Article 8 – Données personnelles

1. E-lia traite les données personnelles conformément au RGPD.
2. Le Client est responsable d'obtenir une base légale valable (par exemple, le consentement) des utilisateurs finaux.
3. E-lia agit en tant que sous-traitant et signe un accord de traitement des données avec le Client.

4. Plus d'informations sont disponibles dans la déclaration de confidentialité sur www.e-lia.eu/fr/.

Article 9 – Suspension et résiliation

1. E-lia peut suspendre ses obligations si le Client ne respecte pas les siennes.
2. Chacune des parties peut résilier l'accord avec effet immédiat en cas de :
 - Faillite ou suspension de paiement de l'autre partie
 - Violation substantielle après mise en demeure écrite
 - Force majeure durant plus de soixante (60) jours
3. En cas de résiliation, E-lia peut bloquer l'accès et supprimer les données sauf accord écrit contraire.

Article 10 – Force majeure

1. E-lia n'est pas tenue d'exécuter ses obligations en cas de force majeure.
2. Sont considérés comme cas de force majeure notamment les pannes de prestataires, interruptions réseau, pandémies et mesures gouvernementales.

Article 11 – Confidentialité

1. Les deux parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de l'accord.
2. Cette obligation reste en vigueur après la fin de l'accord.

Article 12 – Droit applicable et litiges

1. Les présentes conditions sont exclusivement régies par le droit néerlandais.
2. Les litiges seront, si possible, résolus à l'amiable.
3. À défaut, ils seront soumis au tribunal compétent du district d'Amsterdam.

Article 13 – Modifications

1. E-lia se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales.
2. Les modifications seront communiquées au moins un (1) mois avant leur entrée en vigueur.
3. En cas de désaccord, le Client peut résilier le contrat avant l'entrée en vigueur. L'utilisation continue vaut acceptation.

Article 14 – Dispositions finales

1. Si une clause est jugée invalide, les autres restent pleinement en vigueur.
2. La communication écrite inclut les courriels, à condition qu'ils soient envoyés depuis une adresse e-mail valide et identifiable.
3. Les droits et obligations de l'accord ne peuvent être transférés sans l'accord écrit préalable de l'autre partie, sauf en cas de transfert de l'entreprise dans son ensemble.